



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

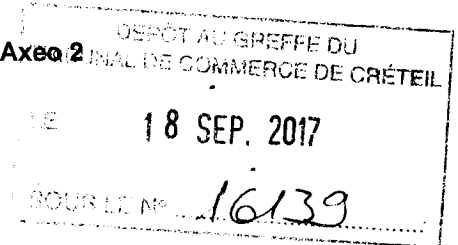
Numéro de gestion : 2004 B 03322

Numéro SIREN : 334 416 336

Nom ou dénomination : 1SPATIAL FRANCE SAS

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2017 sous le numéro de dépôt 16139

1 SPATIAL FRANCE SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 200 000 euros
Siège social : 23-25 Avenue Aristide Briand - Bâtiment Axeo 2
94110 ARCUEIL
R.C.S. CRETEIL 334 416 336



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 13 JANVIER 2017

L'an Deux Mille Dix-Sept,

Le Treize Janvier,

A Quatorze Heures,

La Société **1 SPATIAL BELGIUM SA**, société de droit belge, dont le siège social est situé Clos Chanmury 13, 4000 Liège (Belgique), représentée par les deux Administrateurs, Madame Claire MILVERTON-CLARK et Monsieur Issam TANNOUS,

Associé Unique de la Société **1 SPATIAL FRANCE SAS**, société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 1 200 000 euros, divisé en 76 265 actions de 15,735 euros de valeur nominale chacune, dont le siège social est situé 23-25 Avenue Aristide Briand - Bâtiment Axeo 2 94110 ARCUEIL, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro d'identification 334 416 336,

En présence de Monsieur Marcus HANKE, Président non associé de la Société 1 SPATIAL FRANCE SAS.

Le Commissaire aux comptes, la Société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, représentée par Monsieur Jean-Christophe GEORGHIU, régulièrement convoqué est absent et excusé.

I. Après avoir exposé que :

Monsieur Marcus HANKE a démissionné de ses fonctions de Président de la Société avec le 30 décembre 2016, il est nécessaire de pourvoir à son remplacement en la personne de Claire MILVERTON-CLARK réunissant toutes les compétences nécessaires à l'exécution du mandat de Président.

II. A pris les décisions suivantes :

- Lecture du rapport du Président annonçant sa démission,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Marcus HANKE de son mandat de Président à compter du 30 décembre 2016, nomme en qualité de nouveau Président, pour une durée illimitée et à compter de ce jour :

[Handwritten signatures]

- **Madame Claire MILVERTON-CLARK**
Née le 21 mai 1974 à Orpington (Royaume-Uni)
De nationalité britannique
Demeurant 142 Worlds End Lane, Chelsfield, Kent BR6 6AS ROYAUME-UNI

Conformément aux dispositions des statuts, et notamment l'article 16, Madame Claire MILVERTON-CLARK assumera sous sa responsabilité, la direction générale de la Société, représentera celle-ci à l'égard des tiers, disposera des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans la limite de l'objet social, sous réserve des limitations expresses énoncées en article 16.3 des statuts.

Le Président, en compensation de la responsabilité et de la charge attachées à ses fonctions, ne recevra aucune rémunération.

Madame Claire MILVERTON-CLARK ainsi nommée accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DECISION

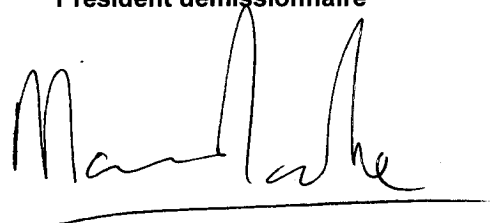
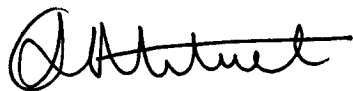
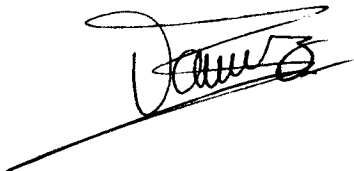
L'Associée Unique donne tous pouvoirs au Directeur Général, Monsieur Issam TANNOUS, et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

~~~~~

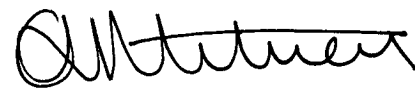
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique représentée par le Directeur Général, et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

**La Société de droit belge 1 SPATIAL BELGIUM SA**  
*Représentée par ses deux Administrateurs*  
**M. Issam TANNOUS et Mme Claire MILVERTON-CLARK**

**Monsieur Marcus HANKE**  
**Président démissionnaire**



**Madame Claire MILVERTON-CLARK**  
**« Bon pour acceptation des fonctions de Président »**



**« Bon pour acceptation des  
fonctions de Président »**